

## Pourquoi ce référendum ?

La loi sur la fusion CIA-CEH constitue l'attaque la plus violente contre la fonction publique depuis des années.

1. Elle élève à 64 ans (+ 4 ans CEH ; + 2 ans CIA) l'âge auquel le salarié peut prétendre à une rente complète de la caisse, pour autant qu'il compte le nombre de cotisations annuelles exigées. Elle allonge la durée de cotisations à 40 ans, réduit de 400 à 1500 frs **par mois** la rente des salariés, augmente de 200 à 380 frs **par mois** leurs cotisations (pour les bas salaires, c'est une baisse du salaire nominal de 200 frs !), réduit les rentes pour les enfants et conjoints survivants.

La loi sur la fusion entérine une répartition totalement injuste de la charge de recapitalisation exigée par la nouvelle loi fédérale, l'Etat n'en assumant que 40 %, les assurés 60 % sous forme d'augmentation de cotisation et de baisse des prestations.

2. Cette loi marque le début d'un processus de démantèlement des conditions de retraite dans la fonction publique. Il n'y a plus aucune sécurité. Les mesures d'assainissement à répétition sont programmées et nous sommes à la merci d'une nouvelle baisse du taux technique décidée par la Chambre des actuares qui se répercuterait à nouveau violemment sur nos conditions de retraite.

3. Aucun syndicat ne peut rester sans réagir face à une telle attaque aux intérêts des salariés. Le SSP a appelé avec le cartel à une grève contre ce projet de loi. Celui-ci a été voté sans le moindre changement par la majorité du Grand Conseil. Tous les amendements du PS ont été balayés. Aucune des revendications formulées lors de la grève n'a été satisfaite. Que faire ? Le SSP, pour sa part, a décidé de lancer le référendum et d'user de son droit démocratique pour combattre cette loi.

5. Nous ne sommes pas d'accord avec l'évaluation du SIT selon laquelle ce référendum serait suicidaire et conduirait au pire. C'est la résignation qui constitue le principal danger dans une telle situation. Les rumeurs sur une liquidation de la CIA sont déjà en train de se « dégonfler ». Ce référendum, soutenu par l'AVIVO, est clairement un référendum de gauche contre une loi anti-sociale.

6. Nous voulons, avec ce référendum, ouvrir le débat sur le 2<sup>ème</sup> pilier et le système de capitalisation. Les promoteurs de la LPP ont promis à tous les salariés des rentes correctes après une vie de travail. Mais ces derniers paient de plus en plus et reçoivent de moins en moins, sans compter les travailleurs/euses précaires, sans 2<sup>ème</sup> pilier. Aujourd'hui, les classes dominantes ne sont plus capables de tenir leurs promesses, parce que la crise de leur système, la crise capitaliste, ne le permet plus. Nos rentes, dans le privé comme dans le public, sont partout mises en danger par cette crise. Partout, désormais, les classes dominantes attaquent les retraites.

7. Le « tiers cotisant », le rendement du capital, n'est plus au rendez-vous. En 2008, la CIA et la CEH ont perdu 1,4 milliard en raison de la crise financière. Et c'est dans ce moment que la droite, contre l'avis des experts, a voté une loi fédérale qui va obliger toutes les caisses publiques à capitaliser toujours plus sans aucune nécessité. Cette accumulation de capitaux profitera uniquement aux banques et alimentera la spéculation sur les marchés financiers. Elle coûtera des milliards aux collectivités publiques. Elle nous exposera davantage aux crises financières. Avec cette loi, les mesures d'assainissement à charge des assurés sont programmées !

**Nous appelons à soutenir ce référendum nécessaire et légitime qui permettra d'ouvrir un débat indispensable sur l'avenir de nos retraites.**